

BAYONNE ASSO

2025/2026

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

MAISON DES
ASSOCIATIONS

ELKARTEEN ETXEA - MAYSOUN DE LAS ASSOCIATIOUNS

ESPACE ARNAUD SAEZ

ESPACI ARNAUD SAEZ

ARNAUD SAEZ GUNEA

CENTRE DE RESSOURCES
ET D'APPUI
À LA VIE ASSOCIATIVE

bayonne.fr

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE
Plurielle et si singulière

Elkarteen bizia, baionar ADN-aren zedarria

Egunerokoan, trebetasun eta suhartasun handienarekin jarduten duten 800 elkarte baino gehiago daude Baionan. Adin guzietakoei zuzentzen zaizkie eta zeregin nagusia dute hiriko bizitzaren kalitateari dagokionez.

Baionar izpirituaren adierazle nagusietakoak diren bizkortasuna eta bihotz berotasunaren ukaezinezko eragileak dira. Elkarterik gabe, Baiona ez litzateke orain dagoena, eta elkarterik gabe ez luke zapore berdina!

Hiriak ekiten du elkarteak laguntzeko eta garatzen ahalbidetzeko. Mota desberdinetako laguntza ekarriz: diru mailakoa, logistika arlokoa, Elkarteen foroa antolatuz, urririkakolangile txeketegiak...

Aholkuak eta baliabideak eskainiz, Elkarteen Etxeak (MDA/EE) zeregin bateratzailea jokatzeko trukatzeko eta elkarteak sustatuz. « Bayonne Asso », elkarte bizirako baliabide eta sostengu zentroa aterpetzen du.

Agintari, hezitzaile, urririkako langile eta kideen informatzeko eta formatzeko funtsezko betekizuna dauka « Bayonne Asso » egiturak. Laguntza konkretua ekartzen die, araudi, ekonomia edo kudeaketa arloetan, urte osoan zehar proposatuak diren trukatzeko eta formakuntza aldien bidez.

Baliabide zentro horrek eraman elintzari esker, « Guid'Asso » labela lortu du Baiona Hiriak, Estatuarengandik. Aitorpen horrek honela omentzen du elkarte sektoreari buruz egunerokoan burutu lana.

Milesker Baionako elkarteetako kide guzietan! Zuen engaiamendurekin, zuen hiriari diozuen atxikimendua erakusten diozue eta gure herikideen zerbitzuko zinezko indar aktiboa osatzen duzue.

Baiona Hiriak zuen elkarte jardunean laguntza ekartzeko, eskaintzen dizkizuen informazio edo formazio saioen programaren berri, liburuxka honen orrietan hartzeko gomita luzatzen dizuegu.

Baionako Auzapeza eta herriko kontseilua

La vita associativa, marca de l'ADN baionés

Baiona qu'es rica de mei de 800 associacions qui òbran tot dia dab talent e passion. Que s'adreçan a tots los atges e que jògan un ròtle deus màgers entà la qualitat de la vita de la ciutat.

Que contribueishen shens discutida au dinamisme e a l'arsec qui son las marcas de fabrica de l'esperit baionés. Shens las associacions, Baiona ne seré pas la qui es e shens las associacions n'averé pas la medisha sabor !

La Vila que s'investeish entà acompanhar las associacions e perméter-las d'expandí's. Aquera ajuda que pren fòrmas de las diferentas : sostien financèr, ajuda logistica, organizacion deu Forum de las associacions, chequèrs benevòles...

Espaci viu qui apòrta conselh e ressorsas, la Maison de las Associacions (MDA) qu'a un ròtle federator en favorizar los escambis e las encontres. Qu'arcuelh « Bayonne Asso », lo centre de ressorsas e d'empara de la vita associativa.

« Bayonne Asso » que plea ua mission essenciau d'informacion e de formacion deus gavidaires, deus educators, deus benevòles e deus aderents. Que pòrta ua ajuda concreta hens los maines reglementaris, economics o manejaies, a truvèrs temps d'escambi e de formacion perpausats au long de l'annada.

Mercés a l'accion miada per aqueste centre de ressorsas, la Vila de Baiona qu'obtienó, de la part de l'Estat, lo label « Guid'Asso ». Aquera arreceishença corona atau lo tribalh miat au quotidian en direccion deu sector associatiu.

Mercés a tots los membres de las associacions baionesas ! Dab lo vòste engatjament, qu'amuishatz lo vòste estacament a la nosta vila e que formatz ua verdadera fòrça activa au servici deus nostes concitadans.

Qué vs convidam a descubrir dens las paginas d'aquera brocadura lo programa de las sedenças d'informacion o de formacion que la Vila de Baiona ve perpausa entà acompanhar la vòsta activitat associativa.

Le Maire de Baiona e lo conselh municipau

La vie associative, marqueur de l'ADN bayonnais

Bayonne est riche de plus de 800 associations qui œuvrent au quotidien, avec talent et passion. Elles s'adressent à tous les âges et jouent un rôle essentiel pour la qualité de la vie de la cité.

Elles contribuent indiscutablement au dynamisme et à l'enthousiasme qui sont les marques de fabrique de l'esprit bayonnais. Sans les associations Bayonne ne serait pas ce qu'elle est et sans les associations elle n'aurait pas la même saveur !

La Ville s'investit pour accompagner les associations et leur permettre de s'épanouir. Cette aide revêt différentes formes : soutien financier, aide logistique, organisation du Forum des associations, chéquiers bénévoles...

Espace vivant qui apporte conseil et ressources, la Maison des Associations (MDA) joue un rôle fédérateur en favorisant les échanges et les rencontres. Elle accueille « Bayonne Asso », le centre de ressources et d'appui de la vie associative.

« Bayonne Asso » remplit une mission essentielle d'information et de formation des dirigeants, des éducateurs, des bénévoles et des adhérents. Il apporte une aide concrète dans les domaines réglementaires, économiques ou managériaux, à travers des temps d'échanges et de formation proposés tout au long de l'année.

Grâce à l'action menée par ce centre de ressources, la Ville de Bayonne a obtenu, de la part de l'Etat, le label « Guid'Asso ». Cette reconnaissance couronne ainsi le travail mené au quotidien en direction du secteur associatif.

Merci à tous les membres des associations bayonnaises ! Par votre engagement, vous montrez votre attachement à notre ville et formez une véritable force active au service de nos concitoyens.

Nous vous invitons à découvrir dans les pages de cette brochure le programme des séances d'information ou de formation que la Ville de Bayonne vous propose pour accompagner votre activité associative.

La Ville de Bayonne soutient le tissu associatif

Le Centre de ressources et d'appui à la vie associative « Bayonne Asso », est une initiative de la Ville de Bayonne afin d'accompagner au plus près les 800 associations qui contribuent à l'animation de la cité.

Avec le concours de Profession Sport & Loisirs 64, porteur du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), Bayonne Asso propose gratuitement aux associations bayonnaises :

Un programme d'information sur les thèmes prioritaires

Face à l'évolution réglementaire, économique et thématique du milieu associatif, la collectivité propose aux associations des séances d'information et de sensibilisation, avec l'intervention d'experts et de partenaires.

Un parcours de formation : le Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)

Le C.F.G.A. s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association souhaitant s'investir dans des projets associatifs et s'inscrire dans une démarche de certification. Il permet aux bénévoles d'acquérir et valider les connaissances nécessaires au fonctionnement d'une association.

De l'accompagnement renforcé

Certains thèmes abordés en séances d'information et de sensibilisation peuvent être approfondis lors de sessions collectives (10 associations maximum), en fonction des besoins exprimés par les associations. Ces journées sont organisées par le DLA Pyrénées-Atlantiques.

Des permanences régulières de partenaires institutionnels et techniques

Les associations peuvent, sur rendez-vous, rencontrer des interlocuteurs en fonction de leurs compétences spécifiques : réglementation d'une manifestation, sécurité/hygiène, droit du travail et emploi, assurance, gestion sociale, fiscalité, vie associative...

Inscription gratuite auprès de la Maison des associations

11 allée de Glain - 64100 Bayonne

Tél : 05 59 44 74 10 – Courriel : mda@bayonne.fr

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

→ LES SÉANCES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Trouvez tous les détails sur le contenu de ces séances d'information dans les pages qui suivent. Toutes ces séances d'information se déroulent à la Maison des associations.

Lundi 3 novembre 2025 → 18h15 - 20h30

De l'idée au projet associatif : valeurs, principes et formalisation

Fred Bobst

Jeudi 20 novembre 2025 → 18h15 - 21h

Responsabilités des dirigeants

Délégué départemental à la vie associative

Mardi 2 décembre 2025 → 18h15 - 20h30

Les ressources humaines associatives, la place des bénévoles et autres forces vives

PSL 64

Mercredi 10 décembre 2025 → 18h15 - 20h30

Mobiliser, recruter et fidéliser des bénévoles

PSL 64

Mardi 16 décembre 2025 → 18h30 - 20h30

Activités associatives et Fiscalité (en visioconférence)

DGFIP

Jeudi 8 janvier 2026 → 18h15 - 20h30

Les sources de financement d'une association

PSL 64

Lundi 19 janvier 2026 → 18h15 - 20h45

Créer et gérer un emploi dans une association

PSL 64 + Urssaf

Jeudi 29 janvier 2026 → 18h15 - 20h30

Du projet d'activité au budget prévisionnel

PSL 64

Samedi 7 février 2026 → 9h30 - 16h30

Les bases de la comptabilité et de la gestion

PSL 64

Mardi 24 février 2026 → 18h15 - 20h30

Demander une subvention et rédiger son bilan d'action

Hirigana

Lundi 2 mars 2026 → 18h15 - 20h30

Je pilote ma trésorerie pour améliorer ma situation financière

France Active Nouvelle Aquitaine

Mardi 10 mars 2026 → 18h15 - 20h30

Pour trouver un mécène, définissez votre stratégie de communication

Mézenago

Jeudi 19 mars 2026 → 18h15 - 20h30

L'IA au service des associations

Philippe Mahou

Lundi 23 mars 2026 → 18h15 - 20h30

Les incontournables pour un événement aux petits oignons

Philippe Mahou

Jeudi 16 avril 2026 → 18h15 - 20h30

Les clés pour réussir votre assemblée générale

PSL 64

DE L'IDÉE AU PROJET ASSOCIATIF

—

Valeurs, principes et formalisation : comment et pourquoi traduire l'origine du projet, ses valeurs et sa motivation au travers d'un document pilier de l'association ?

Le projet associatif reflète l'esprit de l'association, ses valeurs, son histoire. Il est essentiel pour la mise en œuvre et le fonctionnement de l'association, ainsi que pour la communication entre ses membres et à l'extérieur, avec des partenaires... Il est donc nécessaire d'y réfléchir et d'avoir une organisation pour mettre en œuvre son « chantier » et les questions à se poser pour ne rien oublier.

Comment le formaliser : définition, pourquoi le mettre en place, à quoi et à qui sert-il ? Quelles sont les étapes de la formalisation ? Comment le faire vivre, l'animer : constitution d'un groupe projet, comment mobiliser les bénévoles autour du projet associatif ?

Lundi 3 novembre 2025

– De 18h15 à 20h30

Animation :

Frédéric Bobst



RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Voici des exemples de questions qui seront abordées :

- responsabilité civile, responsabilité pénale, obligations d'assurance, etc.
- contraintes générales auxquelles sont soumises les associations, en fonction de leur secteur d'activité.

Qui est responsable en cas d'accident ? Quels risques sont encourus par le président, le salarié ?
Je viens de prendre la présidence de l'association, suis-je responsable des actions engagées par mon prédécesseur ? Suis-je responsable des actes des adhérents de l'association ?

Je suis président d'une association, dois-je souscrire une assurance particulière ?

L'association que je préside souhaite organiser un grand concert, dois-je en informer notre assurance et prendre une garantie organisateur de spectacle ?
Si un spectateur se blesse, suis-je responsable ?

Au cours d'une manifestation que l'on nous avait demandé d'animer, notre sonorisation et nos éclairages ont été endommagés et l'organisateur ne veut pas nous les rembourser...

Quels sont nos droits ?

Jeudi 20 novembre 2025

- De 18h15 à 21h

Animation :

Philippe ETCHEVERRIA - DDVA



LES RESSOURCES HUMAINES ASSOCIATIVES, LA PLACE DES BÉNÉVOLES ET AUTRES FORCES VIVES

Avant de se lancer dans une embauche, bien réfléchir aux solutions qui s'offrent à nous et anticiper leur impact.

L'emploi d'une personne dans une association n'est pas une finalité et surtout ne s'improvise pas, encore moins quand c'est la première fois.

Il est crucial de choisir ses ressources humaines au regard des missions à accomplir : bénévoles, stagiaires, volontaires, salariés, travailleurs indépendants. D'où l'importance de réinterroger le projet associatif pour garder de la cohérence et de l'équilibre entre les activités, les publics, les différents collaborateurs.

Mardi 2 décembre 2025

- De 18h15 à 20h30

Animation :
PSL64

● **CFGA**



MOBILISER, RECRUTER ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES

**Mobiliser, recruter et fidéliser des bénévoles :
relever le défi de l'engagement aujourd'hui.**

Le bénévolat évolue à l'image de celles et ceux qui s'y engagent : les moins de 35 ans sont les plus engagés, les convictions sont plus marquées et l'implication plus ponctuelle.

Lors de cette soirée, nous échangerons autour des nouvelles formes d'engagement, pour comprendre les leviers de motivation actuels et réfléchir autrement sur les moyens d'agir pour mener votre projet. Vous repartirez avec des outils concrets pour renforcer la dynamique bénévole dans votre structure. Une rencontre pour repenser l'accueil, l'animation et la valorisation des bénévoles à l'heure des transitions sociales et citoyennes.

Mercredi 10 décembre 2025

– De 18h15 à 20h30

Animation :

PSL 64



ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET FISCALITÉ

Pour mieux comprendre et clarifier les obligations en matière de régime fiscal des associations

Le régime fiscal des associations est encadré par l'instruction du 18 décembre 2006.

Votre association est-elle imposable ? Comment savoir si elle est d'intérêt général et si vous pouvez délivrer des reçus fiscaux ?

Les notions de gestion désintéressée, non lucrative, activités concurrentielles, seront entre autres abordées pour répondre à vos interrogations. Vous découvrirez comment connaître la situation de votre association vis-à-vis des impôts.

Mardi 16 décembre 2025

- De 18h30 à 20h30

Animation :
DGFIP

*Cette soirée se déroulera en visioconférence.
Inscription obligatoire.*



LES SOURCES DE FINANCEMENT D'UNE ASSOCIATION

Qu'est-ce qu'une subvention ? Toute association peut-elle en bénéficier ? Qui peut attribuer une subvention ?

Quels sont les différents types de financement que je peux mobiliser pour mon association ?

Dois-je tout attendre d'une collectivité ?

Quelle est la différence entre un mécène, un sponsor et une fondation ? Quels financements privés sont accessibles ?

Une commune a fait appel à mon association pour une animation, suis-je obligé de signer une convention ? Dois-je établir une facture ou solliciter une subvention ?

Quelles sont les pièces justificatives que l'on doit fournir en contrepartie d'un financement public ?

Dans quelles conditions une collectivité peut-elle attribuer une aide au fonctionnement, à l'investissement ou exceptionnelle ?

La collectivité m'attribue une subvention en contrepartie de la réalisation d'un certain nombre d'animations : est-ce une prestation de service ?

Judi 8 janvier 2026

– De 18h15 à 21h

Animation :

PSL 64



CRÉER ET GÉRER UN EMPLOI DANS UNE ASSOCIATION

Une association est un employeur comme un autre.

Il est donc important de bien appréhender la réglementation autour de l'emploi pour éviter tout type de contentieux à commencer par le droit du travail, les conventions collectives etc... Que ce soit avec un travailleur indépendant et/ou un salarié, il y a des bonnes pratiques qui pourront vous éviter des désagréments dans vos relations quotidiennes.

Vous découvrirez également comment être aidé dans les méandres administratifs des déclarations (service de paye, relation avec les organismes sociaux...) et du coup être bien accompagné pour pouvoir exercer son pouvoir de direction en toute sérénité et assumer pleinement sa responsabilité.

Lundi 19 janvier 2026

– De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64 – Urssaf

● **CFGA**



DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL

Comment traduire son activité en un budget réaliste, réalisable et compréhensible par tous ?

À différents moments de la vie quotidienne de l'association, il est bon d'avoir un minimum de visibilité sur sa situation financière. Le budget prévisionnel constitue le premier outil de pilotage utile dans une organisation. Au-delà des obligations administratives diverses (du dossier de subvention), l'établissement du budget prévisionnel doit être un moment privilégié de réflexion qui permet de prendre le recul nécessaire à la fois sur ses différentes activités mais aussi de façon plus globale sur la situation à venir de la structure. Faut-il commencer par les dépenses ? Par les recettes ? Comment je valorise le bénévolat ?

L'essentiel est bien de s'attacher à confronter les projets avec la réalité, c'est aussi pour cela qu'il faut agir avec méthode.

Judi 29 janvier 2026

– De 18h15 à 21h

Animation :

PSL 64



LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION

Se familiariser avec les outils comptables pour mieux les comprendre, les élaborer et les partager simplement.

Même si la loi 1901 n'impose rien en la matière, il est nécessaire de tenir une comptabilité.

Les obligations dépendent de la taille de l'association, de ses financements (subvention, prêt bancaire, don...), de son activité et enfin de l'exercice, ou non, d'une activité lucrative.

En fonction de ces éléments, les dirigeants tiendront, soit une comptabilité de trésorerie, soit une comptabilité d'engagement, dans le but de rendre compte aux membres, aux partenaires et aux financeurs de l'utilisation des fonds (subvention, cotisation, don, etc.).

Cette journée a pour vocation de vous sensibiliser sur les fondamentaux de la comptabilité afin de sécuriser, sous l'angle financier, votre projet associatif.

Samedi 7 février 2026

– De 9h30 à 16h30

Animation :

PSL 64



DEMANDER UNE SUBVENTION ET RÉDIGER SON BILAN D'ACTION

Les essentiels à partager et les erreurs à éviter avant de rédiger une demande de subvention. En bref, comment bien réfléchir à la rédaction de la demande de subvention et du compte-rendu ?

À partir d'une idée, comprendre la logique des différentes rubriques, les attentes des financeurs pour des demandes de subventions publiques et le compte-rendu financier, en s'appuyant sur le CERFA.

Mardi 24 février 2026
– De 18h15 à 20h30

Animation :
Hirigana



JE PILOTE MA TRÉSORERIE POUR AMÉLIORER MA SANTÉ FINANCIÈRE

La gestion de la trésorerie est un facteur clé de la pérennité d'une association ou d'une entreprise solidaire.

Elle consiste à gérer efficacement les flux pour garantir la stabilité et la solvabilité de l'organisation. Nous aborderons dans ce module les notions essentielles pour comprendre la gestion de votre trésorerie ; des outils et des bonnes pratiques pour piloter vos flux de trésorerie et les solutions pour financer vos besoins de trésorerie, en fonction de votre situation.

Lundi 2 mars 2026
– De 18h15 à 20h30

Animation :
France Active Nouvelle Aquitaine



POUR TROUVER UN MÉCÈNE, DÉFINISSEZ VOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Le mécénat constitue aujourd'hui une aide fondamentale aux projets. Cette aide, financière, en nature ou de compétence, est fortement liée à votre capacité à communiquer sur votre projet associatif et vos activités.

Lors de cette séance d'information, vous apprendrez à définir votre stratégie de communication à court, moyen et long terme, pour trouver des partenaires privés et les fidéliser, en mettant en lumière et en valorisant votre projet et le partenariat.

Mardi 10 mars 2026

– De 18h15 à 20h30

Animation :

Mezenago



L'IA AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

L'IA générative, tout le monde en parle, nombreux l'utilisent en se posant bien des questions relatives à l'éthique, l'efficacité et la transparence.

Les associations ont-elles intérêt à s'y mettre ? Avec quels objectifs et quelles précautions ?

Cette soirée est proposée pour avancer et échanger sur cette problématique d'actualité.

Principaux thèmes au programme :

L'IA pour optimiser la gestion administrative, améliorer la communication, simplifier la gestion financière et la recherche de subvention.

Atelier pratique, échanges et retours d'expériences pour comprendre les potentialités de l'IA pour les associations, tester les principaux outils, évoquer enjeux et questions éthiques.

Jeudi 19 mars 2026

- De 18h15 à 20h30

Animation :

Philippe Mahou



LES INRATABLES POUR UN ÉVÈNEMENT AUX PETITS OIGNONS

Organiser un événement, qu'il s'agisse d'un concert, d'un vide-grenier ou de festivités, n'est jamais anodin. Quelles sont les obligations de l'organisateur ? Mais aussi les trucs et astuces pour bien s'organiser et ne rien oublier.

Cette démarche soulève de nombreuses questions, notamment en matière de responsabilités et de réglementation. Elle exige une anticipation rigoureuse des démarches administratives et techniques.

La réussite de la manifestation repose sur une mise en œuvre soignée, qui demande méthode, souplesse et capacité d'adaptation. Il est essentiel de réunir toutes les conditions pour que l'évènement atteigne ses objectifs et qu'il s'inscrive dans une démarche éco responsable, approche aujourd'hui incontournable.

Lundi 23 mars 2026

– De 18h15 à 20h30

Animation :

Philippe Mahou



LES CLÉS POUR RÉUSSIR VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Venez découvrir les trucs et astuces pour viser la réussite lors de votre assemblée générale

Pour cela, nous vous proposerons de :

- Définir les conditions d'une assemblée générale réussie
- Affiner ses stratégies (renouvellement du CA, accueil des nouveaux membres...)
- Associer les membres bénévoles et/ou salariés
- Animer et dynamiser sa réunion

Judi 16 avril 2026

- De 18h15 à 20h30

Animation :

PSL 64



Certificat de Formation à la Gestion Associative

CFGA

SESSION BAYONNE 2025-2026

Vous êtes :

- Jeune bénévole ou en passe de le devenir
- Bénévole actif depuis de nombreuses années
- Volontaire en service civique, étudiant, salarié, porteur de projet...

Vous souhaitez :

- Mettre à jour vos connaissances
- Acquérir des compétences en gestion associative
- Valider et certifier votre savoir-faire

Le CFGA est fait pour vous ! Il est délivré aux personnes qui ont suivi une formation théorique (environ 30 heures) et un stage pratique (120 heures). L'objectif est de faciliter l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Il s'adresse à tous les bénévoles âgés de 16 ans minimum, membres d'une association.

Entièrement pris en charge, il est donc d'accès **gratuit**.

Inscription avant le **5 octobre 2025** en ligne sur :

<https://pyrenees-atlantiques.profession-sport-loisirs.fr/nos-services/cfga/>
(formulaire de pré-inscription)

Attention places limitées

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

• Profession Sport & Loisirs 64

Jean Massoué / Cathy Fischer

Tél : 05 59 14 19 11

DLA

→ Le dispositif local d'accompagnement

Impulsé au niveau national par l'État, la Caisse des dépôts et le soutien de l'Europe (FSE), le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) bénéficie localement du soutien financier de plusieurs partenaires publics : le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental 64, l'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Il a pour objet le maintien et le développement de l'emploi et de l'activité dans les structures d'utilité sociale, notamment les associations. Il vise à répondre aux besoins des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans leurs efforts de pérennisation des emplois par la recherche de leur consolidation économique et/ou leur professionnalisation.

Sur le département des Pyrénées-Atlantiques, Profession Sport & Loisir 64 porte ce dispositif depuis 2003.

Les principes de fonctionnement du DLA

- une démarche volontaire : c'est la structure qui contacte le DLA afin d'identifier ses besoins sur la base d'un état des lieux ;
- la prise en charge de l'accompagnement : le DLA propose un plan d'accompagnement, s'appuie sur les ressources du territoire (collectivités, services de l'État...) et finance des journées de conseil ;
- la garantie de l'expertise : les accompagnements sont réalisés par des consultants repérés en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances du milieu associatif et des secteurs d'activités. Ils sont sélectionnés par appel d'offre ;
- un suivi systématique : le DLA suit l'évolution de la structure et reste à l'écoute après intervention du consultant.

Contact DLA : Cathy Fischer / Mathilde Lasserre

PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

05 59 14 19 11 ou 05 59 14 19 64

cathy.fischer@profession-sport-loisirs.fr / mathilde.lasserre@profession-sport-loisirs.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



BANQUE des
TERRITOIRES



Région
Nouvelle-
Aquitaine



PAU Béarn
Pyrénées
Communauté d'Agglomération



Bayonne
MÉTROPOLIS
Plusieurs et si singulière



EUSKAL KULTUR
ERAKUNDA
INSTITUT CULTUREL
BASQUE



Pays
Basque
EUSKAL
HERRIA

www.info-dla.fr



L'association **Profession Sport & Loisirs 64** est le représentant local du réseau national Profession Sport & Loisirs déployé sur l'ensemble du territoire.

Créée en 1993, elle développe sur le département des services tant à destination des individus que des structures principalement associatives.

Spécialiste des questions d'emploi dans le sport, l'animation et les loisirs, elle gère et anime une bourse d'emploi, offre des services de gestion de paye, conseille et oriente les personnes tant sur les questions d'emploi que de formation. Elle bénéficie de différents labels et notamment celui de Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles sur l'ensemble du champ associatif ; elle porte aussi le Dispositif Local d'Accompagnement et accompagne ainsi les associations dans leur développement d'activités et d'emplois ; elle est aussi conventionnée « Tiers de Confiance » par l'Urssaf et opère comme un centre de gestion des payes pour les employeurs associatifs.

Enfin, elle est habilitée, pour délivrer le Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA).



La démarche **Guid'Asso** a été mise en place par l'Etat et vise à faciliter l'accueil, l'information et l'accompagnement des associations et des porteurs de projets associatifs sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de permettre une meilleure lisibilité de l'offre d'appui aux associations, d'en faciliter son accessibilité par sa gratuité, sa proximité et sa qualité. Chaque association peut alors facilement trouver près de chez elle un lieu pour répondre à ses questions, ou être accompagnée dans son fonctionnement ou son développement.

À l'échelle du Pays Basque, le « Collectif vie associative Pays Basque » s'inscrit pleinement dans la dynamique Guid'Asso aux côtés de différents acteurs du soutien à la vie associative, labellisés et répartis sur le territoire.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter :

PSL 64 (Jean Massoué) - 05 59 14 19 64 ou SDJES - 05 40 17 28 38

DES ACCOMPAGNEMENTS RENFORCÉS

La Maison des associations appuie ces séances d'information et de sensibilisation par des sessions d'approfondissement sur les thématiques choisies en fonction des besoins associatifs, repérés en amont. Le programme est établi en début de saison et communiqué aux associations par le DLA.

Ces journées de travail sont animées par un intervenant spécialisé et peuvent accueillir une dizaine de structures.

DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU ASSOCIATIF

Vous êtes dirigeant d'association et souhaitez avoir une réponse concrète sur un cas particulier que vous rencontrez ? La Maison des associations vous permet d'être mis en relation avec des interlocuteurs locaux experts qui sauront vous conseiller :

- **SDJES** - Jeunesse, sports, vie associative
- **Conseil départemental** (services ESS, culture, sport...)
- **URSSAF** - Gestion sociale
- **Services Fiscaux** - Fiscalité
- **Pôle Emploi** - Emploi, types de contrats et d'aides disponibles
- **Services municipaux** (directions des finances, du service juridique, etc.)
- **Assurances**
- **Services de l'État** (hygiène, sécurité, etc.)

→ RENSEIGNEZ-VOUS : 05 59 44 74 10



Avec le soutien de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, de la Banque des Territoires, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du FSE (Fonds Social Européen) et du Département des Pyrénées-Atlantiques

bayonne.fr
05 59 44 74 10